



FCP Actions de droit français



COMMENTAIRE DE GESTION



COP26 : le verre à moitié plein

À l'aube des années 2000, une augmentation de 6°C de la température moyenne mondiale par rapport à l'époque préindustrielle d'ici à 2100 était jugée possible avec une probabilité de 50 %. L'Accord de Paris de 2015 a réduit cette augmentation potentielle à +3°C. Glasgow nous ramène à +2.4°C (avec un scénario de « mise en œuvre parfaite » à 1.8°C). Ces engagements volontaires de la part d'États souverains, souvent très dépendants des énergies fossiles, feront désormais l'objet d'une actualisation tous les ans et les engagements en matière d'émissions obéiront à un référentiel commun. De même, nous apprécions les divers engagements (à géométrie variable) pris par des groupes d'États et/ou des acteurs du secteur privé (en particulier dans l'automobile, les forêts et l'utilisation des terres, et l'énergie-charbon et méthane).

Cela va dans le bon sens (malgré l'absence d'accord sur l'organisation de transferts financiers des pays développés vers les pays en développement en échange d'engagements de leur part) d'autant que la pression des opinions publiques et l'implication des investisseurs privés dans le financement de la transition énergétique iront croissant rendant ces objectifs irréversibles selon nous.

À noter dans les conclusions de la COP 26 l'inclusion pour la première fois dans le communiqué final de « l'accélération de la réduction progressive du charbon » et de la « suppression progressive des subventions inefficaces aux combustibles fossiles ». **Les combustibles fossiles n'avaient jamais été**

mentionnés dans un accord COP. En outre une coalition d'une trentaine de pays, menée par le Royaume-Uni a annoncé vouloir mettre un terme au financement de projets d'énergies fossiles d'ici fin 2022.

Une centaine de pays, qui représentent 40 % des émissions mondiales de **méthane**, se sont engagés à baisser leurs émissions de ce gaz à effet de serre d'au moins 30 % d'ici 2030 par rapport à 2020. Issu des activités humaines liées à l'agriculture et aux déchets, le méthane est le deuxième gaz à effet de serre le plus important derrière le CO2.

Afin de ne pas trop dévier par rapport à l'objectif des 1,5°C de l'accord de Paris, les États ont confirmé leur volonté d'atteindre la **neutralité carbone** dans un futur proche. Si la plupart des pays se sont engagés pour l'horizon 2050, l'Inde s'est quant à elle fixée d'atteindre cet objectif en 2070. Troisième plus important pollueur mondial, le pays ambitionne notamment de multiplier par dix ses capacités d'énergies non fossiles d'ici 2030, ainsi que de développer un réseau ferroviaire plus respectueux de l'environnement.

Le fonds S.YTIC, dédié à la thématique de la ville durable s'inscrit pleinement dans la dynamique de ces conclusions, en particulier par le biais de ses investissements :

- dans des entreprises actives dans l'électrification (matériel et réseaux) et la fourniture d'énergie qui est la porte d'accès à la montée en puissance de la part de l'utilisation de ressources renouvelables ;
- dans des sociétés qui contribuent à la sobriété énergétique (matériaux d'isolation, bâtiments intelligents) indispensable pour atteindre les objectifs de neutralité carbone.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste stable sur le mois à 27 % (plus la note est basse, meilleure elle est). La note de Gouvernance moyenne du fonds s'est améliorée d'un point de pourcentage sur le mois mais a été compensée par une dégradation de la note Environnement, principalement en raison de la vente de nos positions en McPhy et de la réduction de notre exposition à Lenzing. Les deux sociétés représentent des opportunités environnementales importantes (McPhy est actif dans l'hydrogène décarboné et Lenzing propose des fibres éco-responsables) mais leur note de Gouvernance était pénalisée par une relative instabilité de leur direction, les deux entreprises ayant notamment dû faire face à la démission de leur CEO au cours des derniers mois.

Laurent Saint Aubin - Rédigé le 17/11/2021

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne	
Sous-classe d'actifs	Thématique	
Indice de référence	STOXX Europe 600	
Horizon de placement	> 5 ans	
Échelle de risque	1	2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui	
Éligible PEA	Oui	

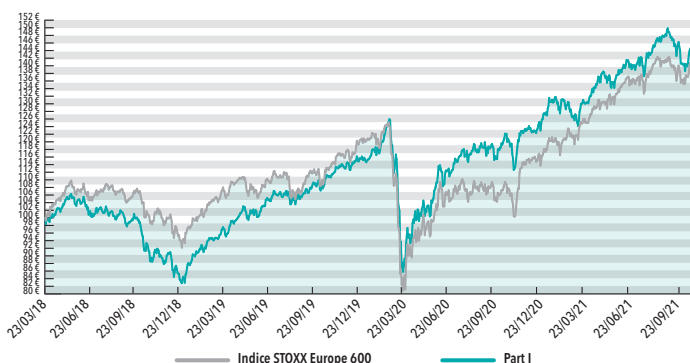
OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

Au 29 octobre 2021

base 100 au 23/03/2018



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	29,9 %	29,2 %	28,1 %	41,9 %
Volatilité	11,8 %	11,7 %	11,7 %	12,8 %
Ratio de Sharpe	2,58	2,54	2,44	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,3 %	7,2 %	7,1 %	n.d.
Alpha	-2,0 %	-2,6 %	-3,8 %	n.d.
Bêta	0,76	0,76	0,76	n.d.

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

HISTORIQUE DE LA VARIATION DE VL

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	Janv.-21	Fév. 21	Mars 21	Avril 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	2021 YTD
Part GI	+44,9%	-17,1%	+36,7%	+10,5%	+0,3%	-1,3%	+5,2%	+3,5%	+0,9%	+0,8%	+2,9%	+3,5%	-5,0%	+4,4%			+15,7%
Indice	+35,6%	-10,2%	+26,8%	-2,0%	-0,7%	+2,4%	+6,4%	+2,2%	+2,6%	+1,5%	+2,1%	+2,2%	-3,3%	+4,7%			+21,6%
VL (€)	1000,00	829,50	1133,81	1252,91	1256,61	1239,66	1303,69	1349,59	1361,09	1371,88	1411,57	1461,45	1388,50	1449,44			1449,44

	Depuis l'origine ⁽²⁾	2018 ⁽²⁾	2019	2020	Janv.-21	Fév. 21	Mars 21	Avril 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	2021 YTD
Part I	+46,6%	-15,5%	+36,3%	+10,4%	+0,3%	-1,4%	+5,1%	+3,5%	+0,8%	+0,8%	+2,9%	+3,5%	-5,0%	+4,4%			+15,3%
Indice	+42,7%	-5,6%	+26,8%	-2,0%	-0,7%	+2,4%	+6,4%	+2,2%	+2,6%	+1,5%	+2,1%	+2,2%	-3,3%	+4,7%			+21,6%
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 274,74	1 256,75	1 321,24	1 367,37	1 378,61	1 389,14	1 428,92	1 478,96	1 404,73	1 465,97			1 465,97

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	Janv.-21	Fév. 21	Mars 21	Avril 21	Mai 21	Juin 21	Juil. 21	Août 21	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	2021 YTD
Part P	+35,9%	-18,6%	+33,7%	+9,1%	+0,2%	-1,5%	+5,0%	+3,4%	+0,7%	+0,7%	+2,8%	+3,4%	-5,1%	+4,3%			+14,3%
Indice	+35,6%	-10,2%	+26,8%	-2,0%	-0,7%	+2,4%	+6,4%	+2,2%	+2,6%	+1,5%	+2,1%	+2,2%	-3,3%	+4,7%			+21,6%
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	119,07	117,33	123,22	127,41	128,34	129,20	132,78	137,30	130,29	135,85			135,85

(1) Depuis le 24/04/2018. (2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Au 29 octobre 2021

	Fonds
Spie	4,6%
Saint-Gobain	4,3%
Schneider Electric	4,3%
Acciona	4,2%
Enel	4,0%
Eiffage	3,9%
Cellnex	3,9%
Halma Plc	3,8%
Tomra Systems	3,7%
Shurgard Self Storage	3,3%

EXPOSITION DU PORTEFEUILLE

Au 29 octobre 2021

Devises (y compris cash)		Secteurs ⁽¹⁾		Géographique ⁽¹⁾	
Euro	80%	Biens et services industriels	33%	France	20%
Couronne norvégienne	6%	Services aux collectivités	19%	Etats-Unis	11%
Livre Sterling	6%	Constructions et matériaux	23%	Allemagne	10%
Dollar américain	4%	Technologie	9%	Royaume-Uni	6%
Autres	5%	Autres	17%	Autres ⁽²⁾	53%

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement l'Espagne (8%), l'Italie (4%), le Pays-Bas (4%), le Brésil (2%), la Belgique (3%) et le Portugal (2%).

DONNEES DE L'OPCVM

Au 29 octobre 2021

	Part GI	Part I	Part P
Nombre de parts	14 893,018	2 890,257	12 088,332
Valeur liquidative	1 449,44	1 465,97	135,85
Actif net		27 465 880	

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20%
	Part I	1,10%
	Part GI	0,75%
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5%
	Part I	jusqu'à 1,0%
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20%
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20% TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

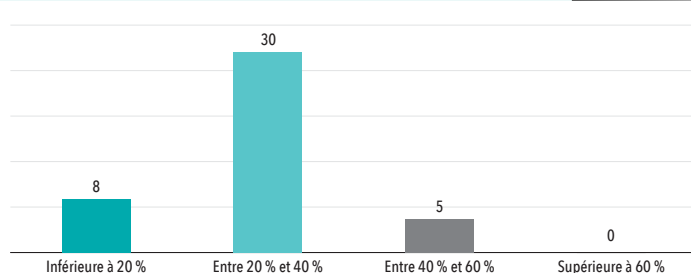
Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	33 %
Social	25 %
Environnement	22 %
	27 %
Profil de risque ESG	

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

RÉPARTITION DES NOTES ESG DES ÉMETTEURS DU PORTEFEUILLE



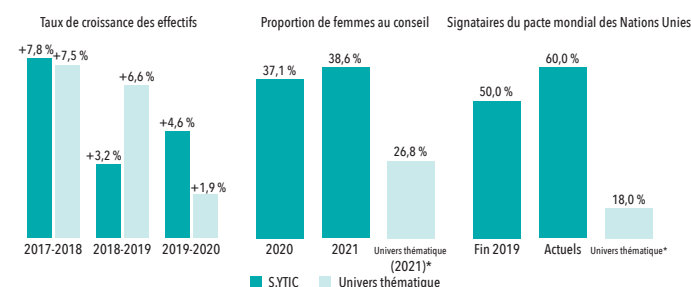
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Halma	18 %	2 %	10 %	11 %
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
HighCo	14 %	21 %	13 %	15 %
Accell Group	25 %	11 %	8 %	16 %
Nexus	27 %	3 %	19 %	17 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Carrefour	45 %	47 %	40 %	44 %
Inwit	56 %	38 %	35 %	44 %
Alfen	50 %	47 %	27 %	42 %
Vinci	32 %	41 %	56 %	42 %
Saint-Gobain	41 %	53 %	28 %	40 %

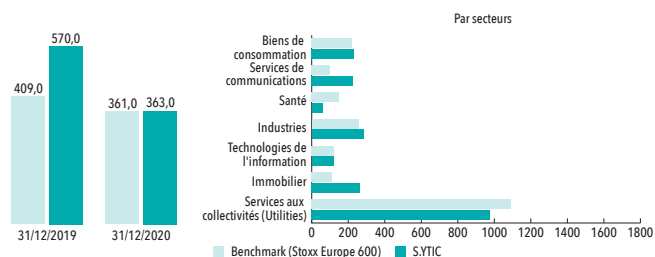
MESURES D'IMPACT



* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 447 valeurs au 30/09/2021. Les données pour l'univers sont issues de multiples sources : Bloomberg, Sustainalytics, la base de données du UN Global Compact, les rapports annuels des entreprises. Le taux de couverture de l'univers est de 94 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 72 % pour la proportion de femmes au conseil et de 61 % pour le taux de croissance des effectifs.

EMPREINTE CARBONE

(en tonne équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires)



Source : données annuelles au 31/12/2020 fournies par Trucost et relatives à l'intensité carbone moyenne pondérée du fonds S.YTIC comparée à celle de son indice de référence

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

COMMENT SOUSCRIRE ?

Vous pouvez souscrire au FCP S.YTIC :

- Au sein de votre compte titre en vous rapprochant de votre banque ou de votre intermédiaire financier habituel.
- En unité de valeur dans le cadre de votre Assurance vie. Pour connaître la liste des contrats d'assurance-vie référencant le FCP S.YTIC, vous pouvez contacter le Service des Associés de SOFIDY au 01 69 87 02 00.

Le document d'information clé pour l'investisseur et le prospectus du FCP S.YTIC décrivant l'ensemble des caractéristiques du fonds sont disponibles sur : www.sofidy.com

À PROPOS DE SOFIDY

Depuis 1987, SOFIDY conçoit et développe des produits d'investissement et d'épargne (SCPI, OPCV, SIIC, Sociétés Civiles, OPCVM Immobilier, Fonds dédiés) orientés principalement vers l'immobilier de commerce, et de bureaux. **Premier acteur indépendant** sur le marché des SCPI* avec 6,7 milliards d'euros sous gestion au 31/12/2020, SOFIDY est un **gestionnaire d'actifs de référence** en France et en Europe. Agréée par l'AMF, SOFIDY est régulièrement distinguée pour la qualité et la régularité des performances de ses fonds. SOFIDY gère pour le compte de plus de 50 000 épargnants, et un grand nombre d'institutionnels, un patrimoine immobilier constitué de plus de 4 200 actifs immobiliers. SOFIDY est une filiale de Tikehau Capital.

* Source : IEIF - 2020.

Abonnez-vous à toutes nos publications et retrouvez l'intégralité des Points Marché, Reporting Mensuels et Interviews vidéos de Laurent Saint Aubin sur www.sofidy.com



Suivez-nous :

- www.twitter.com/sofidy
- www.linkedin.com/company/groupe-sofidy
- www.youtube.com/sofidy-am
- www.sofimap.fr

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 29/10/2021. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription.

Rédigé en novembre 2021. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évy Courcouronnes - 91026 Évy Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

